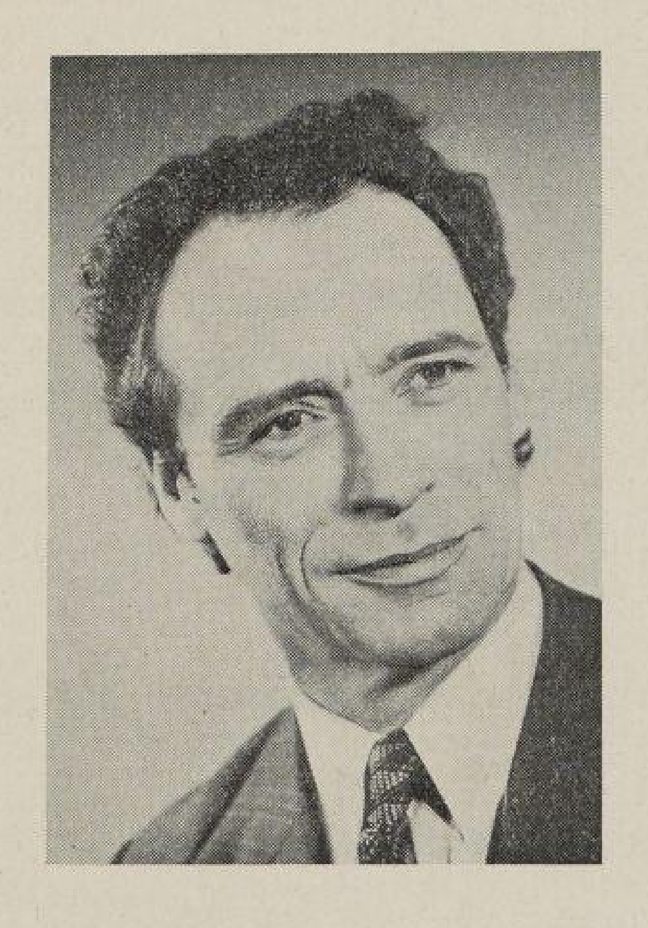
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité



3e CIRCONSCRIPTION DE L'AIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1973

GUY DE LA VERPILLIERE

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Républicain Indépendant

Madame, Monsieur,

En 1967 vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, et en 1968 vous m'avez renouvelé votre confiance. Depuis j'ai essayé de remplir honnêtement ce mandat donné, pour assumer la triple fonction du Député dans une société démocratique moderne, soit :

1 - susciter, à partir du vote populaire une majorité de gouvernement

2 - représenter les citoyens face à l'administration et aux gouvernants

3 - promouvoir le développement de sa région.

1 SUSCITER A PARTIR DU VOTE POPULAIRE UNE MAJORITÉ DE GOUVERNEMENT

Inscrit au groupe des Républicains Indépendants, favorable à la candidature de M. POMPIDOU à la Présidence de la République, partisan de l'ouverture de la majorité vers le centre, commencée sous le gouvernement de M. CHABAN DELMAS, j'ai constamment approuvé le caractère social sous lequel a été placé cette législature.

Création du salaire minimum de croissance

Mensualisation - 4e semaine de congés

Formation continue

Doublement du minimum vieillesse

Généralisation des retraites complémentaires

Aide aux handicapés - Création de l'allocation orphelin

Mesures en faveur des familles

Refonte du régime d'assurance maladie des Artisans Commerçants

Amélioration du niveau et des conditions de vie des agriculteurs à la suite des accords âprement négociés à BRUXELLES

Lois en faveur de la promotion de la Femme

2 REPRÉSENTER LES CITOYENS FACE A L'ADMINISTRATION ET AUX GOUVERNANTS

Face aux gouvernants et à l'Administration j'ai assumé la défense des citoyens, principalement ceux aux prises avec les complexités bureaucratiques ou placés dans des situations douloureuses.

8 000 interventions diverses dont de nombreuses dans le domaine social renforçant l'action des Maires, peuvent témoigner de mon souci d'aider tous ceux connus ou inconnus qui m'ont demandé un appui.

C'est dans ce même esprit que j'ai soutenu et parfois fait examiner en priorité les demandes des municipalités en équipements collectifs. C.E.S. de MIRIBEL - Maintien du C.E.G. de VONNAS - Central Téléphonique d'AMBÉRIEU-EN-BUGEY - Prise en charge par l'Etat de certaines dépenses.
De même je crois avoir joué un rôle déterminant pour obtenir la Déviation de la R.N. 75 - avec la disparition des passages à niveau d'AMBÉRIEU - SAINT-DENIS, et je peux également mentionner la suppression du péage sur la future autoroute LYON - DAGNEUX.

3 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

C'est une tâche exaltante et primordiale à laquelle je me consacre depuis 20 ans comme Maire, 15 ans en qualité de Conseiller Général, et ma fonction de Député lui a donné une dimension nouvelle à un moment décisif.

Aucun des grands problèmes locaux ou régionaux qui ont successivement concernés notre département ne m'a été étranger. Privilégiés par la géographie, à proximité d'une grande métropole régionale sur l'un des grands axes de l'Europe, nous sommes perpétuellement confrontés aux situations nouvelles qu'imposent le développement et l'expansion.

- C'est le TURBO-TRAIN pour lequel j'ai essayé d'obtenir un tracé différent - dont les études se poursuivent, ce qui réclamera toute notre vigilance.

- La zone de nuisances de l'Aéroport de SATOLAS dont je connais les contraintes si l'on accepte la construction des 3 pistes.

- Les Ponts - de JONC - attendu depuis 25 ans dont les crédits sont enfin dégagés.

- celui de TRÉVOUX - pour la construction duquel Michel VITTORI n'a pas ménagé ses efforts - accepté par le Conseil Général.

- et le pont de CHAZEY - achevé en 1957 - posant un problème inattendu - difficilement solutionné à titre provisoire par le lancement d'un pont militaire.

- Le MARAIS DES ECHETS vers qui convergeaient les regards de tant d'agriculteurs du pourtour, dont j'ai défendu les positions avec leurs organisations syndicales.

- Tout récemment l'affaire du terrain militaire de St-JEAN-DE-THURIGNEUX heureusement terminée, de même que celle de l'implantation de la RAFFINERIE en Dombes ou à REYRIEUX, contre laquelle je me suis toujours élevé, parfois seul ou presque.
Tout le monde reconnaît en effet, la nécessité de conserver à la Dombe son caractère spécifiquement agricole excluant l'installation d'industries importantes.

Mais l'expansion industrielle est la clé de l'élévation du niveau de vie de chacun. C'est le devoir de chaque élu ou responsable de favoriser la création d'emplois diversifiés pour la jeunesse et tous ceux qui souhaitent travailler dans ce pays qui est le leur. C'est pourquoi j'ai toujours milité en faveur de l'industrialisation progressive de la Plaine de l'Ain. La création du District AMBÉRIEU - MEXIMIEUX - LAGNIEU, concrétisant une solidarité indispensable, permettra j'en suis sûr un développement harmonieux et équilibré de cette vaste région sans la défigurer, en préservant les paysages familiers et les zônes vertes comme, par exemple, celle de la rivière d'Ain pour la protection et l'aménagement de laquelle nous avons obtenu des crédits très importants.

Tel a été, Madame, Monsieur, le sens de mon action aux différents échelons où elle devait s'exercer, en collaboration permanente avec l'ensemble des élus locaux. Si vous me faites l'honneur et peut-être l'amitié de me renouveler votre confiance, je vous donne l'assurance, tout en refusant l'illusion des programmes démagogiques et dangereux, de continuer à promouvoir d'abord l'amélioration du niveau de vie des moins favorisés et une meilleure répartition de la richesse nationale, de rester ouvert aux désirs et aux besoins des différentes catégories socio-professionnelles tout en poursuivant l'expansion économique de la France dans le cadre de l'Europe.

Pour notre région vous savez ce que j'accepte et ce que je refuse - mes choix ne varieront pas. Demain comme hier je serai au service de tous - au service de l'intérêt général, pour le progrès dans la solidarité, le respect de vos libertés et de vos droits.

GUY DE LA VERPILLIERE

Agriculteur et Meunier
Député Sortant
Conseiller Général - Maire de LAGNIEU

Suppléant : MICHEL VITTORI

Membre du Conseil Economique et Social
Conseiller Général - Maire de TRÉVOUX

Imprimerie R. RICCI - Lagnieu